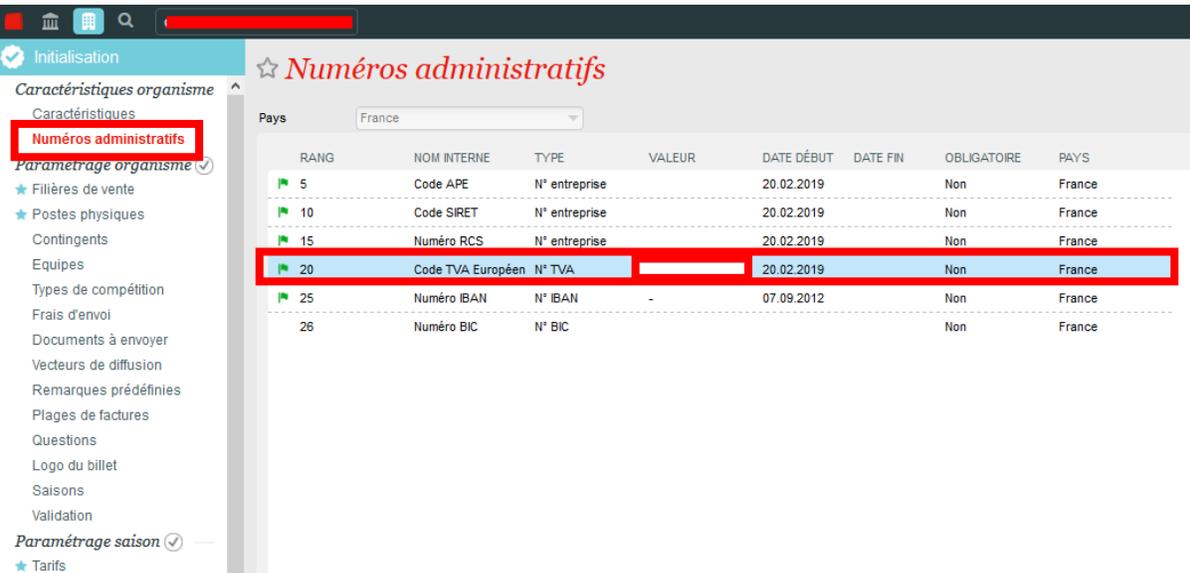


Comment paramétrer SecuTix en conformité avec la loi n° 2018-898

⚠ Le numéro de TVA doit être renseigné dans les numéros administratifs de l'organisme, sans quoi les ventes ne pourront plus être clôturées et toutes les caisses seront en erreur ⚠

Prérequis

Il faut que votre numero de TVA soit indiqué dans votre Organisme : Initialisation > Caractéristiques organisme > Numéros administratifs



The screenshot shows the 'Numéros administratifs' page in the SecuTix interface. The left sidebar lists various configuration options, with 'Numéros administratifs' highlighted. The main content area displays a table of administrative numbers for France. The table has columns for RANG, NOM INTERNE, TYPE, VALEUR, DATE DÉBUT, DATE FIN, OBLIGATOIRE, and PAYS. The row for 'Code TVA Européen' (RANG 20) is highlighted with a red box, indicating that the 'VALEUR' field must be filled in.

RANG	NOM INTERNE	TYPE	VALEUR	DATE DÉBUT	DATE FIN	OBLIGATOIRE	PAYS
5	Code APE	N° entreprise		20.02.2019		Non	France
10	Code SIRET	N° entreprise		20.02.2019		Non	France
15	Numéro RCS	N° entreprise		20.02.2019		Non	France
20	Code TVA Européen	N° TVA		20.02.2019		Non	France
25	Numéro IBAN	N° IBAN	-	07.09.2012		Non	France
26	Numéro BIC	N° BIC				Non	France

En préambule :

Efsta est une entreprise qui implémente les réglementations fiscales pour plusieurs pays Européen, il y a une base à peu près commune. Efsta implémente entre autre la NF525 qui a permis la certification de SecuTix par infoCert en octobre 2018.

L'intégration pour la NF525 est validée quotidiennement de manière automatique, permettant ainsi à SecuTix (avec l'intégration du module EFSTA), de remplir les conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données prévues par la législation française. Depuis whymperv2 et avec toutes les évolutions.

Cette chaînes de signatures est envoyée depuis nos EFR locaux vers le cloud par un canal crypté et stocké avec chiffrement. Les administrateurs d'Efsta ne peuvent pas restituer et lire les données de transactions.

Ce guide présente les étapes à suivre afin de paramétrer SecuTix et ainsi être en conformité avec la certification NF525.

Pour toutes les informations juridiques vous pouvez retrouver les informations [ici](#)

> Secutix fournit une configuration par défaut avec les éléments suivants :

- Une interface permettant une implémentation du module EFR produit par la société EFSTA, afin de conserver et d'archiver les données de vente de manière sécurisée et inaltérable.
- Des modèles de documents conformes.

Chaque utilisateur est responsable de la bonne mise en conformité des documents et de la mise en place de l'interface NF525

Afin de vous aider, voici ce qu'il faut réaliser en deux étapes : Pour la mise en conformité des documents et la mise en place de l'interface

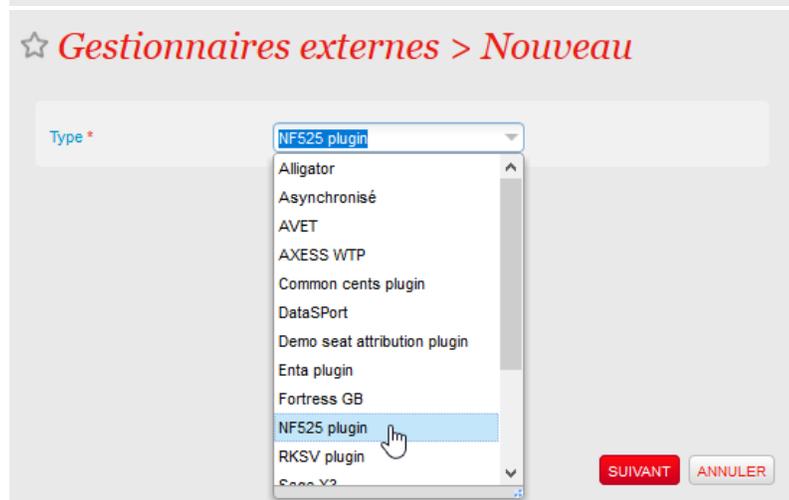
Documents

La procédure pour paramétrer les documents fait l'objet d'une page dédiée.

Interface NF525

Une interface doit être configurée afin de permettre le bon fonctionnement du module EFR

Pour cela il faut créer une nouvelle interface dans le menu outil de l'organisme : Organisme > Outils > Liste des interfaces > nouveau



ENREGISTRER ET FERMER

☆ Gestionnaires externes: NF525 - plugin EFSTA

Général
Correspondances
Mouvements
Programmations
Exécutions

Type interface: *Manager externe*
 Gestionnaire externe: *EFSTA plugin*
 Nom interne *: FR * NF525 - plugin EFSTA
 Synchronisé *: oui non
 Export des informations des contacts *: oui non
 Passer outre l'autorisation des contacts *: oui non
 Appliquer tous les produits: oui non
 Url: ?createEmptyEmm=false&orderStartDate=2019-07-01
 Connexion:
 Mot de passe:
 Destinataires de notifications d'exécutions en erreur:
 Opérateur:
 Statut: *Visible*
 Types de documents NF525 (codes): FacAcq,Avoir,FacCom,RecapCmd,ReçuCmd
 Affiché les échanges avec EFSTA:

attention ces codes sont ceux de vos documents. Il faut donc adapter ce paramètre selon vos propres codes

- Paramétrer une interface externe "NF525" (External manager > NF525 plugin)
 - Cocher "oui" pour 'Appliquer tous les produits'.
 - Paramétrer le plugin avec l'url suivante : ?createEmptyEmm=false&orderStartDate=DATE_DU_JOUR. Le format de la date du jour est AAAA-MM-JJ, par exemple 2019-10-31.
 - Ajouter les codes des documents fiscaux dans le paramètre : Types de documents NF525 (codes), séparés par des virgules. (**Attention** pensez à bien indiquer dans tous les autres documents "Justificatif non valable pour encaissement".)
- Ensuite il faut paramétrer deux programmations :

☆ Gestionnaires externes: NF525

+ NOUVEAU - SUPPRIMER ► MODIFIER / DÉMARRER ► ACTIVER ■ DÉACTIVER

FUNCTION	DERNIÈRE EXÉCUTION	NOM INTERNE	PROGRAMMATION	ETAT
Réconciliation		Réconciliation	Wed, 31 Jul 2019 - 24 heures	Activé
Synchronisation du journal des logs		Synchronisation journal des logs	Wed, 31 Jul 2019 - 24 heures	Activé

1. une programmation "Réconciliation" (automatique toutes les 24h, juste après minuit)

Programmation > Réconciliation

Type interface	Manager externe
Nom interface	NF525
Fonction	Réconciliation
Mode démarrage *	Automatique
Nom interne *	FR Réconciliation
Fréquence *	24 heures
Heure de démarrage de la prochaine exécution *	Basé sur l'heure de début
Début	
<input checked="" type="radio"/> Date début	31.07.2019
<input type="radio"/> Jours avant produit daté	
Heure début	01:00
Fin	
<input type="radio"/> Date fin	
<input checked="" type="radio"/> Jours après produit daté	
Heure fin	
Taille des lots	
TODO ignore orderids	
Fichier à transférer	Sélectionner...

[PROGRAMMATION](#) [EXÉCUTION IMMÉDIATE](#) [ANNULER](#)

2. une programmation "Synchronisation journal des logs" .

Programmation > Synchronisation journal des logs

Type interface: *Manager externe*
Nom interface: *NF525*
Fonction: *Synchronisation du journal des logs*

Mode démarrage *: Automatique
Nom interne *: FR * Synchronisation journal des logs
Fréquence *: 24 heures
Heure de démarrage de la prochaine exécution *: Basé sur l'heure de début

Début

Date début: 31.07.2019
 Jours avant produit daté

Heure début: 01:30

Fin

Date fin
 Jours après produit daté

Heure fin:
Taille des lots:
URL d'accès aux logs:
Date de dernière synchro (dd.MM.yyyy HH:mm):

PROGRAMMATION EXÉCUTION IMMÉDIATE ANNULER

URL d'accès aux logs:
Date de dernière synchro (dd.MM.yyyy HH:mm):

Ajouter également la date de la dernière synchro (date du jour) : exemple : **16.10.2019 10:00**

Puis "Activer" ces deux programmations (si cela n'a pas été fait automatiquement quand vous avez cliqué sur "Programmation") :

☆ *Gestionnaires externes: NF525*

+ NOUVEAU - SUPPRIMER ► MODIFIER / DÉMARRER ► **ACTIVER** ◀ DÉSACTIVER

FONCTION	DERNIÈRE EXÉCUTION	NOM INTERNE	PROGRAMMATION	ETAT
Réconciliation		Réconciliation	Wed, 31 Jul 2019 - 24 heures	Activé
Synchronisation du journal des logs		Synchronisation journal des logs	Wed, 31 Jul 2019 - 24 heures	Activé

Une fois toutes ces étapes paramétrées, assurez vous régulièrement que les exécutions ne soient pas en erreur dans l'écran "Exécutions" de l'interface NF525.

Récupération des données fiscales

Les archives fiscales sont stockées dans le "cloud portal" d'EFSTA : <https://portal.efsta.net> Il est possible de les extraire et de les communiquer aux services fiscaux en cas de contrôle.